FICHE DE POSTE

Intitulé du poste :

Intervenant Social de rue (Equipe Mobile d'Aide d'Urgence)

Salarié concerné :

Cadre d'action : Association Sara Logisol, Pôle Accueil Insertion, Service Equipe Mobile d'Aide d'Urgence.

Public concerné : Personnes en situation de grande vulnérabilité

Niveau fonctionnel :

I. MISSION GENERALE :

Au sein du dispositif Urgences Sociales du Pole Accueil Insertion de l'association SARA LOGISOL, l'Equipe Mobile d'Aide intervient auprès des personnes en situation de grande vulnérabilité et sans domicile. Une fois entrée en contact, l'équipe de professionnels évalue l'aide dont la personne a besoin.

Elle peut, en accord avec celle-ci et en lien avec les orientations effectuées par le 115, l'accompagner vers les communes limitrophes de Marseille dans un centre d'hébergement ou un hôtel.

Afin d'assurer une complémentarité sur le territoire, l'équipe apporte une aide directe, inconditionnelle et médicalisée ; Elle se positionne en soutien des ADJ et des maraudes qui peuvent effectuer des signalements de personnes via le 115. Elle se rend auprès d'elles afin d'assurer une continuité dans l'aide apportée par les différents intervenants et exerce une mission d'observatoire et de veille sanitaire.

L'intervenant Social de rue, travaillant en équipe pluridisciplinaire, composée notamment d'un infirmier(e) (IDE) et d'un chauffeur accompagnant social, sillonne le territoire concerné par son champ d'action dans le département.

Il va vers les personnes en situation de grande vulnérabilité et de détresse sociale, ou bien se rend à l'endroit où une personne a lui été signalée via le service 115. L'approche se veut centrée sur un diagnostic des besoins de la personne sur lesquels le professionnel doit s'appuyer en priorité afin de trouver avec elle des solutions « ici et maintenant ».

Il doit faire preuve de grandes capacités relationnelles, d'autonomie, de créativité et être en capacité de franchir les mondes sociaux.

II. ACTIVITES PRINCIPALES

Actions éducatives d'urgence

- Il va au-devant des personnes dans la rue, squats...
- Il établit une relation de confiance.
- Il réalise un diagnostic et une évaluation de la situation de vulnérabilité.
- Il recherche avec la personne des solutions immédiates appropriées.
- Il apporte une aide matérielle en fonction des besoins (Bouteille d'eau, kit sanitaire, couverture, alimentation…)
- Il assure l'orientation des personnes en fonction des problématiques rencontrées.
- Il assure une veille « active » auprès d'elles.

- Il prend en compte des effets indésirables ou secondaires des situations de grande vulnérabilité vécus par les personnes accompagnées.
- Il informe et amène les personnes à se saisir des services à dispositions (ADJ, centres de soins, dispositifs d'hébergement...)
- Il prend en compte avec attention les diverses pathologies rencontrées et situe sa posture dans une approche de réduction des risques**.**
- Il développe des pratiques et des outils innovants.

Travail en équipe

- Il communique, informe et travaille avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire.
- Il rend compte des éléments permettant la fluidité des parcours.
- Il participe à l'analyse des situations professionnelles.
- Il effectue une relève d'information lors de sa prise de poste et adapte sa posture en fonction des informations recueillies en respectant l'intégrité et l'intimité des personnes.
- Il participe au débriefing quotidien et aux réunions d'équipe.
- Il assure la continuité du service en pouvant notamment remplacer le chauffeur accompagnant social en cas d'absence.

Travail en réseau et partenariat :

- Il maintient et développe des partenariats avec les structures médicales et sociales.
- Il organise et facilite les liens nécessaires avec les services externes.
- Il participe à des projets contribuant au maillage territorial.
- Il favorise une pratique de réduction des risques en renforçant les compétences des personnes et en les orientant vers les structures les plus adaptées.
- Il représente l'association.

Administratif / Gestion :

- Il alimente les données liées à l'activité : nombre de personnes rencontrés, problématiques et pathologies recensées, orientations organisées, partenaires sollicités, etc.
- Il participe à la mise en place de méthodes et au recueil des informations utiles aux autres professionnels.
- Il diffuse et veille au respect de protocoles. (Épidémies, plans climatiques…)

III. SPECIFICITES

Des services : L'ensemble des lieux ou s'exerce l'activités des services

Du poste

- Déplacements
- Intérêt et expérience auprès du public en grande précarité
- 115
- Horaire de soirée /nuit
- Permis B indispensable et déplacements fréquents

Innovation, Adaptation

- Capacité de réponse aux situations d'urgence.

- Diversité des situations, des besoins des familles et des personnes, ainsi que des ethnies et des cultures.
- Evolution et modifications fréquentes des textes de loi de référence.
- Interventions sur différents sites : rue, squats...

Responsabilité

La fiche de poste sera amenée à évoluer

Autonomie

- Relative à la mission du poste.
- Un planning sera établi et joint à cette fiche de poste.

IV. LES COMPETENCES

Savoirs

Savoir-faire

- Accueillir et orienter des personnes, des groupes
- Adapter sa posture et sa pratique professionnelle en fonction des situations et dans son domaine d'intervention.
- Capacité à rédiger un rapport de circonstances. `
- Capacité à travailler en équipe et goût des dynamiques collectives
- Capacité d'initiative et sens de l'organisation
- Techniques pédagogiques en lien avec sa fonction
- Techniques de gestion du stress
- Technique de prévention et de gestion des conflits
- Analyser la situation et les besoins de la personne
- Techniques d'écoute et de la relation à la personne
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Connaissance des gestes de 1er secours
- S'exprimer en face-à-face auprès d'une ou plusieurs personnes
- Maitrise de langues étrangères

Savoir être

- Empathique
- Fortes qualités relationnelles, bienveillance, disponibilité et sens des responsabilités
- Qualités d'écoute et disponibilité
- Capacité à prendre des décisions et à trouver des solutions
- Capacité à prendre du recul
- Sens des responsabilités
- Rigueur
- Résistance au stress

Son attitude vis-à-vis des personnes ne souffre d'aucun écart verbal ni de comportement. Il (elle) doit rester correct et juste avec chacun.

Le (la) salarié(e) est soumis(e) à un devoir de confidentialité dans l'exercice de son métier. Il (elle) s'interdit de la façon la plus formelle de communiquer à toute personne extérieure la moindre information dont il (elle) aurait eu connaissance sur la situation des ménages. Toute information acquise lors d'une intervention que le salarié jugera nécessaire de partager, devra l'être avec le chef du service ou le directeur de l'établissement.

Le (la) salarié(e) prend connaissance de la convention collective en vigueur dans l'établissement (Accords CHRS/NEXEM). Il (elle) connaît le lieu d'affichage légal et le règlement intérieur de l'association et en respecte les termes.

Cette fiche ne constitue pas une liste exhaustive ni limitative des missions liées au poste, mais permet d'en cerner l'essentiel. Les missions pourront donc être amenées à évoluer dans le temps. Cette fiche fera l'objet d'une évaluation et d'éventuelles modifications dans le cadre des entretiens professionnels, des évolutions réglementaires ou organisationnelles.

Le cas échéant, et selon les besoins du service, le salarié peut être amené à intervenir dans des activités d'autres pôles, établissements et services de l'association, à la demande de son supérieur hiérarchique et dans le respect de ses horaires et de sa qualification.

La Direction se réserve le droit, en informant auparavant le (la) salarié(e), de modifier la fiche de poste.